



méthode **CRPE**

Une méthode, un savoir et un exercice par jour pour réussir

Oral • Admission

EPS ET CONNAISSANCE DE L'ENFANT

**annales
corrigées
2023**

Brigitte Lancien-Despert
Alexis Gauthier



Partie 1

**Programme
et Méthodologie de
l'épreuve d'admission
en EPS (30')**

Épreuve d'entretien

L'épreuve comporte deux parties :

- **La première partie** (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes.

- Il se poursuit par **un entretien avec le jury** pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

A. Connaissances indispensables en EPS

1. L'EPS une discipline d'interactions

En EPS, plus que dans n'importe quelle autre discipline à l'école, **l'élève est en interaction**. En interaction **avec son corps**, qu'il ne maîtrise pas complètement. En interaction **avec les autres** qui sont parfois partenaires, adversaires, juges, arbitres, spectateurs. En interaction **avec ses émotions** : peur, joie, fierté, frustration, plaisir, douleur, etc. émotions qui surgissent, qu'il faut gérer, souvent dans l'instant tout en continuant à jouer. En interaction **avec du matériel**, des ballons durs, mous qui rebondissent, qui fuient, des obstacles à franchir, des lignes à respecter, des objets à lancer, à rattraper. En interaction **avec l'environnement**, en 3 dimensions, parfois naturel, changeant, d'autres fois artificiel, terrien, aquatique, connu, ou inconnu, et il faut apprendre à le lire, à le maîtriser. En interaction **avec ses échecs et ses réussites** individuelles et collectives, faire de son mieux tout en s'amusant, gagner avec humilité, perdre sans rancœur.

Ces interactions font de l'éducation physique et sportive une pratique à la fois riche et complexe, source d'un grand nombre d'enjeux pour le développement de l'enfant.

2. Les enjeux de l'activité physique

Les enjeux de l'activité physique sont nombreux pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. En effet, comme le rappelle le ministère chargé de l'éducation, *« pratiquer une activité physique quotidienne contribue au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre »*.

Elle contribue à la **santé physique, cardio-vasculaire** bien entendu et au **développement psychomoteur** de l'enfant. Outre le **développement musculaire et la coordination**, l'activité physique peut également stimuler le **développement cognitif** entrant en jeu directement dans les performances scolaires.

Par ailleurs, l'activité physique sollicite systématiquement l'utilisation des **compétences psycho-sociales** (confiance en soi, communication, gestion des émotions, prise de décision, etc.). Les enfants apprennent à **respecter leur corps et à l'apprécier**. Ils peuvent en acquérir une **image positive et une bonne estime de soi**, ce qui est essentiel pour leur bien-être et leur développement social. L'activité physique aide les enfants à **nouer des liens avec d'autres** enfants, plus qu'ils ne le feraient dans les autres temps de l'école.

L'activité permet enfin, de vivre des expériences procurant du **plaisir**, gage d'un rapport positif à l'école.

En conclusion, l'EPS contribue à améliorer la qualité de vie des enfants au quotidien, en les aidant à développer **leur corps, leur esprit et leur bien-être**.

Il faut donc considérer les **enjeux de l'EPS sur tous les aspects de la santé (physique, mentale et sociale)** mais aussi sur **l'acquisition de compétences à la fois cognitives, motrices et affectives**.

3. « EPS » différent de « sport »

Par définition, un sport implique une activité physique, une fédération, l'organisation de compétitions. Comme vu dans le paragraphe précédent, l'éducation physique et sportive à une toute autre vocation. Elle utilise **les activités sportives comme supports** qui deviennent des **objets éducatifs**. Ces activités deviennent alors des **APSA** (Activité Physiques Sportives et Artistiques).

« L'essentiel n'est pas au niveau du nombre d'APSA pratiquées mais au niveau de la compréhension par les élèves du processus de transformation qu'ils vivent, au travers d'apprentissages et de compétences qu'ils acquièrent. Cette compréhension, quand elle est réelle, est transportable, et il n'y a pas besoin de trente-six activités pour y arriver » (Kugler, 2001¹).

Ces propos mettent en exergue trois considérations :

- Tout d'abord ce n'est pas le nombre d'activités qui importe mais la **diversité d'expériences** qu'elles proposent aux élèves.
- Ensuite, il ne faut pas considérer l'objet sportif comme une fin en soi, mais comme des **lieux permettant des transformations**. C'est donc l'effet produit plus que le geste qui est important, les compétences mises en œuvre plus que la performance.
- Enfin, c'est le **caractère réinvestissable des apprentissages** qu'il faudra viser, caractère essentiel dans la définition d'une compétence.

L'enjeu est de transformer les élèves, sur le long terme, grâce à la pratique sportive.

Selon Léziart² (1997), la didactique serait la manière de *« présenter, sous une autre forme, des connaissances et des pratiques dans un autre contexte »*. Il semblerait donc qu'avant le prisme didactique puis pédagogique, les pratiques sportives passent par un traitement éducatif. C'est-à-dire que **l'enseignant attribue aux activités sportives différents objectifs, différents intérêts dans le développement et la validation de compétences**. C'est en ce sens que le choix des activités sportives supports sera réalisé.

1. Kugler, M.H, *Des contenus ambitieux pour des élèves exigeants*. Revue Contre Pied, n° 8, 2001.

2. Léziart Yvon, *Savoir savant et transposition didactique en EPS*, Revue française de pédagogie, 1997.

4. Risque et sécurité en EPS

En mettant les corps en jeu, l'EPS expose les élèves à de multiples risques (blessures physiques, atteinte à l'estime de soi, etc.), mais elle constitue aussi une discipline scolaire dont une des finalités est liée à **la gestion des risques et à l'éducation à la sécurité**. Enseigner l'EPS c'est donc tout d'abord avoir conscience que l'on met les élèves dans des situations souvent inhabituelles. L'élève sera alors confronté à deux types de risque :

- **Le risque subjectif**, celui qu'il perçoit ou au contraire ne perçoit pas assez avec la cognition et capacité d'analyse qu'il a.
- **Le risque objectif**, que l'enseignant doit en tout temps mesurer et connaître.

La sécurité devra alors être la première préoccupation de l'enseignant avant de pouvoir faire de la gestion des risques une compétence à développer chez les jeunes.

Au regard de la situation d'apprentissage, nous distinguons deux types de sécurité :

- **La sécurité passive**, c'est l'organisation pédagogique, l'aménagement du matériel, les groupes que l'enseignant prévoit lors de la conception de la situation d'apprentissage.
- **La sécurité active**, c'est la formulation des consignes sur place, c'est aussi s'assurer que les élèves les aient comprises, la surveillance active durant la séance afin de veiller à ce que l'activité se déroule comme prévu.

Deux textes à lire, relatifs à la sécurité en EPS :



Circulaire N° 2004-138 DU 13-7-2004, « Risques particuliers liés à la pratique de l'EPS et du sport scolaire ».

◆ <https://www.education.gouv.fr/bo/2004/32/MENE0401637C.htm>



Note de service n° 94-116 du 9 mars 1994, « Sécurité des élèves. Pratique des activités physiques scolaires ».

◆ https://pedagogie.ac.orleans-tours.fr/fileadmin/user_upload/eps/Securite-responsabilites/NOTE_DE_SERVICE_1994.pdf

Exercice 1

Donnez-vous des repères au niveau de la discipline EPS

1. Choisissez la réponse qui vous semble juste :

a. L'EPS :

- est une discipline d'enseignement facultative.
- n'est pas considérée comme une discipline d'enseignement.
- est une discipline d'enseignement obligatoire.

b. Que veut dire APSA ?

- Attestation Physique Sportive Artistique.
- Activité Physique Sportive Artistique.
- Action Pratique Sportive Artisanale.

c. L'enseignement de l'EPS comporte des risques :

- que l'enseignant ne peut pas du tout maîtriser.
- très minimales.
- anticipés et maîtrisés.

d. Les apprentissages en EPS visent des transformations :

- uniquement motrices.
- motrices et affectives.
- motrices, cognitives et affectives.

e. La séance demande des temps de préparation :

- en considérant les objectifs d'apprentissages, les difficultés rencontrées par les élèves et l'activité physique support.
- en considérant uniquement l'activité physique support.
- en considérant les relations entre les élèves.

2. Pouvez-vous répondre à ces questions :

- a. Quels types de ressources peuvent être mis en jeu en EPS par les élèves ?
- b. Quel est le rôle du PE au sein d'une séance ?
- c. Quels sont les deux types de sécurité existants en EPS ?
- d. Quels supports d'apprentissage peuvent être utilisés dans le cadre d'une séance EPS ?

Corrigé de l'exercice 1

- 1. a. **L'EPS est une discipline d'enseignement obligatoire** régie par des textes et des programmes de l'Éducation Nationale.
- b. **Activité Physique Sportive Artistique.** Ce sont les supports d'enseignement pour viser des compétences.
- c. L'enseignement de l'EPS comporte des **risques qui doivent être anticipés et maîtrisés** par l'enseignant afin de préserver l'intégrité physique des élèves.
- d. Les apprentissages en EPS visent des **transformations motrices, cognitives et affectives** permettant aux élèves de vivre des expériences motrices et s'adapter en fonction des situations.
- e. La séance demande un temps de préparation en considérant **les objectifs d'apprentissages, les difficultés rencontrées par les élèves et l'activité physique support afin de permettre de viser des compétences adaptées.**

2. **a. L'élève** met en jeu différentes ressources d'ordres affectif, relationnel, cognitif et moteur. En fonction des activités, celles-ci varient et peuvent être plus importantes que d'autres (exemple: l'aspect relationnel dans les jeux traditionnels).
- b. L'enseignant** observe, corrige, démontre, accompagne les élèves et met en œuvre les conditions de sécurité.
- c. La sécurité active** (indications données à l'élève pour assurer sa propre sécurité ou par un autre élève: rôle du pareur en gymnastique) et passive (mise en place de tapis pour protéger l'espace de travail).
- d. Des affiches, un tableau, des fiches** données aux élèves ainsi que différents outils informatiques (ordinateur, tablette) peuvent servir de supports d'apprentissage dans le cadre de l'enseignement de l'EPS afin d'observer, évaluer et modifier les actions des élèves.

B. Ce que disent les programmes en EPS

1. Textes officiels

1.1. Cycle 1

L'éducation physique est un apprentissage important au cycle 1, pour preuve, *le plan d'action pour l'école maternelle*, paru dans la note de service du 10 janvier 2023, insiste sur la mise en place d'heures de formation qui «*comprennent nécessairement un volet de renforcement des connaissances didactiques en mathématiques et en français, et un volet dédié à l'éducation physique et sportive*».

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au **développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel** des enfants. Ces activités mobilisent et enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux élèves:

- d'explorer leurs possibilités physiques,
- de développer leurs habiletés motrices et leur équilibre,
- de mieux se situer dans l'espace et dans le temps,
- d'appréhender l'image de leur propre corps.

Elles visent également à développer **la coopération et les rapports constructifs** à l'autre, dans le respect des différences, et à **contribuer ainsi à la socialisation**.

La participation de tous les élèves à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre, cherchent à **lutter contre les stéréotypes** et contribuent à la **construction de l'égalité entre filles et garçons**.

Les activités physiques concourent à une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs «performances», à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

1. Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis.
2. Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir.
3. Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés.
4. Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.
5. Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés.
6. Coopérer, exercer des rôles différents, complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

L'activité physique proposée en EPS trouve également sa place dans le domaine d'apprentissage 3 avec des activités telles que les arts du cirque ou la danse.

Domaine 3 : Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux **arts du visuel** (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux **arts du son** (chansons, musiques instrumentales et vocales) et aux **arts du spectacle vivant** (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes, etc.).

L'école maternelle joue un rôle décisif pour l'**accès de tous les enfants à ces univers artistiques** ; elle constitue la **première étape du parcours d'éducation artistique et culturelle** que chacun accomplit durant toute sa scolarité primaire et secondaire et qui vise l'acquisition d'une **culture artistique personnelle**, fondée sur des repères communs.

Objectifs visés au cycle 1 et attendus de fin de cycle	
Objectifs visés et éléments de progressivité	Attendus de fin de cycle
<p>Objectif 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets. • Sur l'ensemble du cycle 1, amener progressivement l'enfant à engager des efforts et y prendre du plaisir, pour développer son pouvoir d'agir dans l'espace, dans le temps et sur les objets. 	<p>Au travers des situations proposées par l'enseignant, l'enfant sera conduit à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Donner des trajectoires multiples à des projectiles de tailles, de formes ou de poids différents pour lancer haut, loin ou précisément, faire glisser ou rouler, faire rebondir. • Affiner, enchaîner des actions pour enjamber, franchir des obstacles variés, sauter à 1 ou 2 pieds pour aller haut ou loin, enchaîner plusieurs sauts, lier une course et un saut puis se réceptionner. • Mobiliser son énergie (en courant vite ou longtemps, avec ou sans obstacles, seul ou à plusieurs) pour atteindre un repère d'espace, pour parcourir plus de distance dans un temps donné, pour parvenir à rattraper quelqu'un ou lui échapper. • Ajuster ses actions ou ses déplacements en fonction de la trajectoire de différents objets pour les attraper, les frapper, les guider, les conduire.
<p>Objectif 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés. • Sur l'ensemble du cycle 1, amener progressivement l'enfant à construire de nouvelles formes d'équilibre et de déplacements pour s'adapter à différents types d'environnement, en prenant des risques mesurés. 	<p>Au travers des situations proposées par l'enseignant, l'enfant sera conduit à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coordonner ses appuis de mains et/ou de pieds pour monter, escalader, descendre, contourner, passer sous des obstacles dans un milieu sécurisé, naturel ou aménagé. • Réaliser, reproduire, inventer des actions inhabituelles, dans un espace aménagé, pour enchaîner des « acrobaties », montrer à d'autres ses trouvailles, ses propres exploits. • Mettre en jeu, assurer son équilibre pour se déplacer, se propulser, piloter des engins roulants, glissants ou présentant un caractère d'instabilité. • Se repérer dans un espace extérieur, de plus en plus large, connu ou inconnu, y prélever des indices, utiliser des moyens de guidage, pour retrouver des « trésors cachés », réaliser des déplacements, projeter des itinéraires. • Lorsque les conditions locales le permettent, s'immerger dans le milieu aquatique, en petite ou grande profondeur, pour prendre plaisir à l'explorer, à se laisser flotter, à s'y déplacer, avec ou sans objet flottant.